

RCS : BEZIERS
Code greffe : 3402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BEZIERS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2015 B 00820
Numéro SIREN : 813 409 562
Nom ou dénomination : 9 OPTIC BEZIERS

Ce dépôt a été enregistré le 26/07/2019 sous le numéro de dépôt 6832

SAS 9 Optic Béziers
10 allées Paul Riquet
34500 Béziers
09.52.91.90.68
SIRET 813 409 562 000 10

Dépôt au greffe du
Tribunal de Commerce de
BEZIERS

le 26 JUIL. 2019

Sous le n° A6832

A Béziers le lundi 22 juillet 2019.

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Nous sommes réunis ce 22 juillet 2019 afin de statuer sur l'ordre du jour suivant :

- Autorisation de cession de parts au profit de Monsieur Arnaud DUPLESSIS,
- Désignation d'un nouveau Président.

Avant de débattre des points de l'ordre du jour, Madame Delphine PREVOST est désignée comme président de séance et désigne comme secrétaire de séance Monsieur Arnaud DUPLESSIS régulièrement convoqué compte tenu de l'ordre du jour.

Le capital social de la SAS 9 Optic est constitué de 750 parts (sept cent cinquante parts) entièrement libérées et sont réparties de la façon suivante :

- Ayants droits de Mr El Yamani Amine-Pascal, 383 parts (trois cent quatre-vingt-trois parts), soit 51%.
- Mme Prévost Delphine, 367 parts (trois cent soixante-sept parts), soit 49%.

Madame Delphine Prévost, Directeur Général de la SAS 9 Optic Béziers, cède 30 parts (soit 4% du capital de la SAS) à Monsieur Arnaud DUPLESSIS régulièrement convoqué et présent qui accepte.

L'Assemblée régulièrement convoquée autorise cette cession et valide à l'unanimité des présents, Monsieur Arnaud DUPLESSIS comme nouvel associé de la SAS 9 Optic.

Comme cela a été constaté lors de l'Assemblée Générale Ordinaire du 20 mars 2019, suite au décès de l'associé Monsieur EL YAMANI survenu le 11 janvier 2017, la SAS 9 Optic, n'a plus de Président. Afin d'être en conformité avec la réglementation, il est proposé à Monsieur Arnaud DUPLESSIS en sa qualité de nouvel associé de prendre la présidence de la SAS 9 Optic. Monsieur Arnaud DUPLESSIS accepte cette désignation.

L'Assemblée Générale Ordinaire régulièrement convoquée valide à l'unanimité des présents, la désignation à compter de ce jour de Monsieur Arnaud DUPLESSIS en qualité de Président de la SAS 9 Optic.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour l'assemblée générale est levée.

Président de séance,
Le Directeur Général
Delphine Prévost



Secrétaire de séance
Le Président
Arnaud DUPLESSIS

